



PAPIERS TISSU KP INC.

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018 ET LE 31 DÉCEMBRE 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Papiers Tissu KP Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Papiers Tissu KP Inc. (la « société ») aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société, qui comprennent :

- l'état de la situation financière aux 31 décembre 2018 et 2017;
- l'état du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- l'état des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- le tableau des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion de Papiers Tissu KP Inc. et de Kruger Products S.E.C. que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers de la société et notre rapport de l'auditeur sur ces états, incluses dans le rapport annuel, qui est censé être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune opinion ou autre forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Aneil Manji.

(signé) « PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. »

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 6 mars 2019

Papiers Tissu KP Inc.

État de la situation financière

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Actif		
Actifs courants		
Distributions à recevoir	1 694	1 658
Créances sur la société en commandite	269	-
Impôt à recouvrer	230	826
	<u>2 193</u>	<u>2 484</u>
Actifs non courants		
Participation dans une entreprise associée (note 6)	103 143	98 674
	<u>103 143</u>	<u>98 674</u>
Total de l'actif	<u><u>105 336</u></u>	<u><u>101 158</u></u>
Passif		
Passifs courants		
Dividendes à verser (note 8)	1 694	1 658
Dettes envers la société en commandite	-	52
Partie courante des avances reçues de la société en commandite (note 7)	-	309
	<u>1 694</u>	<u>2 019</u>
Passifs non courants		
Avances reçues de la société en commandite (note 7)	269	731
Passif d'impôt différé (note 7)	4 602	1 483
	<u>4 602</u>	<u>1 483</u>
Total du passif	<u>6 565</u>	<u>4 233</u>
Capitaux propres		
Actions ordinaires (note 8)	17 090	15 014
Surplus d'apport	144 819	144 819
Déficit	(79 515)	(74 952)
Cumul des autres éléments du résultat global	16 377	12 044
	<u>16 377</u>	<u>12 044</u>
Total des capitaux propres	<u>98 771</u>	<u>96 925</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u><u>105 336</u></u>	<u><u>101 158</u></u>

Événements postérieurs à la date de clôture (note 8)

Approuvé par le conseil d'administration,

(signé) James Hardy
Administrateur

(signé) Michel Letellier
Administrateur

Papiers Tissu KP Inc.

État du résultat global

Exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	2018	2017
	\$	\$
Quote-part du résultat mis en équivalence (note 6)	1 390	(3 440)
Profit de dilution (note 8)	196	190
Résultat avant impôt	1 586	(3 250)
Impôt sur le résultat (note 7)	1 759	2 191
Perte nette de l'exercice	(173)	(5 441)
Autres éléments du résultat global, déduction faite de la charge (du produit) d'impôt (note 9)		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Réévaluation des prestations de retraite	2 334	(3 846)
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	776	(270)
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net :		
Écarts de conversion	4 333	(3 774)
Total des autres éléments du résultat global de l'exercice	7 443	(7 890)
Résultat global de l'exercice	7 270	(13 331)
Perte de base par action	(0,02)	(0,59)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	9 319 683	9 162 508

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Papiers Tissu KP Inc.
État des variations des capitaux propres
Exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

	Actions ordinaires		Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
	Nombre	\$				
Au 1^{er} janvier 2017	9 091 598	13 176	144 819	(58 729)	15 818	115 084
Émission d'actions ordinaires (note 8)	121 315	1 772	-	-	-	1 772
Dividendes à verser	-	-	-	(1 658)	-	(1 658)
Dividendes versés	-	-	-	(4 942)	-	(4 942)
Ajustement de la juste valeur (note 8)	-	66	-	(66)	-	-
Réévaluation des prestations de retraite	-	-	-	(3 846)	-	(3 846)
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	-	-	-	(270)	-	(270)
Écarts de conversion	-	-	-	-	(3 774)	(3 774)
Perte nette de l'exercice	-	-	-	(5 441)	-	(5 441)
Au 31 décembre 2017	9 212 913	15 014	144 819	(74 952)	12 044	96 925
Au 1^{er} janvier 2018	9 212 913	15 014	144 819	(74 952)	12 044	96 925
Partie du changement de méthode comptable de PK S.E.C. qui revient à PTKP (note 4)	-	-	-	(748)	-	(748)
Total des capitaux propres retraité au 1^{er} janvier 2018	9 212 913	15 014	144 819	(75 700)	12 044	96 177
Émission d'actions ordinaires (note 8)	196 294	2 040	-	-	-	2 040
Dividendes à verser	-	-	-	(1 694)	-	(1 694)
Dividendes versés	-	-	-	(5 022)	-	(5 022)
Ajustement de la juste valeur (note 8)	-	36	-	(36)	-	-
Réévaluation des prestations de retraite	-	-	-	2 334	-	2 334
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	-	-	-	776	-	776
Écarts de conversion	-	-	-	-	4 333	4 333
Perte nette de l'exercice	-	-	-	(173)	-	(173)
Au 31 décembre 2018	9 409 207	17 090	144 819	(79 515)	16 377	98 771

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Papiers Tissu KP Inc.
Tableau des flux de trésorerie

Exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	2018	2017
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette de l'exercice	(173)	(5 441)
Éléments hors trésorerie		
Quote-part du résultat mis en équivalence	(1 390)	3 440
Profit de dilution	(196)	(190)
Impôt sur le résultat	1 759	2 191
Total des éléments hors trésorerie	173	5 441
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie (note 11)	-	478
(Paiements) remboursements d'impôt	462	(1 999)
Distributions à des fins fiscales reçues	-	481
Avances reçues	274	1 040
Avances versées	(736)	-
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Distributions de parts de société en commandite reçues	4 640	4 806
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	4 640	4 806
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes versés	(4 640)	(4 806)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(4 640)	(4 806)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour l'exercice	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	-	-

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

1. Renseignements généraux

Papiers Tissu KP Inc. (« PTKP » ou la « société ») a été constituée le 1^{er} octobre 2012 aux termes de statuts constitutifs sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Au 31 décembre 2018, la société détenait une participation de 15,8 % (16,0 % au 31 décembre 2017) dans Produits Kruger S.E.C. (« PK S.E.C. » ou la « société en commandite »), société ayant pour activités principales de fabriquer, de distribuer, de commercialiser et de vendre une vaste gamme de produits de papiers jetables, notamment du papier hygiénique, du papier mouchoir, des essuie-tout et des serviettes de table, tant pour le marché des produits de consommation que pour le marché hors foyer en Amérique du Nord. Le siège social de la société est situé à Mississauga, en Ontario, au Canada.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et aux interprétations de l'International Financial Reporting Committee approuvées par le Conseil des normes comptables du Canada aux fins de l'intégration dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les états financiers ont été établis selon le principe du coût historique; ils ont été approuvés par le conseil d'administration le 6 mars 2019.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables adoptées pour la préparation des présents états financiers sont les suivantes :

a) *Participation dans des entreprises associées*

La société entend par « entreprises associées » les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable sans toutefois en détenir le contrôle. La société comptabilise sa participation dans de telles entreprises selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation est comptabilisée initialement au coût, puis la valeur comptable est ajustée pour prendre en compte la part revenant à la société du résultat des entreprises associées présentée dans l'état du résultat global et la part revenant à la société des autres éléments du résultat global des entreprises associées présentée dans les autres éléments du résultat global.

Les profits latents sur les transactions entre la société et les entreprises associées sont éliminés au prorata de la participation de la société dans ces entreprises. Les pertes latentes sont également éliminées à moins que la transaction ne procure une indication de dépréciation de l'actif transféré. Les profits ou pertes de dilution découlant des variations des participations dans les entreprises associées sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

La société évalue à chaque date de clôture s'il existe une indication objective de dépréciation de ses participations dans des entreprises associées. Dans l'affirmative, la valeur comptable de la part des actifs sous-jacents des entreprises associées qui revient à la société est ramenée à la valeur recouvrable nette (c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité), et la perte de valeur est comptabilisée dans l'état du résultat global.

b) *Impôt sur le résultat*

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé dans l'état du résultat global, sauf dans la mesure où il se rapporte aux éléments comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Si tel est le cas, l'impôt sur le résultat est aussi comptabilisé respectivement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres.

L'impôt exigible représente l'impôt à payer prévu sur le bénéfice imposable de l'exercice, aux taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture, et tout ajustement de l'impôt à payer à l'égard des exercices antérieurs.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

En général, l'impôt différé est comptabilisé au titre des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable. Toutefois, les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale du goodwill, ou de la comptabilisation initiale d'un actif acquis ou d'un passif repris dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, à la date de la transaction, n'avait pas de répercussion sur le résultat net comptable ou fiscal. Un actif ou un passif d'impôt différé est comptabilisé au titre des écarts temporaires liés à des participations dans des filiales et dans des entreprises associées sauf, dans le cas des filiales, lorsque la société peut décider de la date à laquelle l'écart temporaire se résorbera et qu'il est probable que l'écart temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

L'impôt différé est établi sur une base non actualisée selon les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture qui sont censés s'appliquer lorsque l'actif d'impôt différé sera réalisé ou que le passif d'impôt différé sera réglé. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel les écarts temporaires déductibles pourront être imputés, sera disponible.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont classés dans les actifs ou les passifs non courants.

c) *Capital-actions*

Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en réduction des capitaux propres.

d) *Résultat par action*

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte des instruments ayant un effet dilutif. Le nombre d'actions inclus relativement aux options, aux bons de souscription et aux instruments analogues est calculé au moyen de la méthode du rachat d'actions. La société ne dispose à l'heure actuelle d'aucun instrument potentiellement dilutif.

e) *Normes comptables publiées mais non encore appliquées*

- i) IAS 1 et IAS 8, Définition du terme « significatif ». En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à la définition du terme « significatif » dans IAS 1 et IAS 8 et fourni des indications visant à améliorer la cohérence de l'application du concept chaque fois qu'il est utilisé. Les modifications s'appliqueront obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, et leur adoption anticipée est permise. Les normes modifiées ne devraient pas avoir d'incidence sur les états financiers.
- ii) IFRS 3, Définition d'une entreprise. En octobre 2018, l'IASB a publié une modification qui révisé la définition d'une entreprise. La modification vise à résoudre les difficultés qui surgissent lorsqu'une entité doit déterminer si elle a acquis une entreprise ou un groupe d'actifs. La modification s'appliquera obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, et l'adoption anticipée est permise. La direction évalue actuellement la norme et n'a pas encore déterminé l'incidence qu'elle aura sur ses états financiers.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

4. Partie du changement de méthode comptable de PK S.E.C. qui revient à PTKP

PK S.E.C. a adopté IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, le 1^{er} janvier 2018, selon une approche rétrospective modifiée. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de PK S.E.C. L'application d'IFRS 15 a entraîné un changement de la comptabilisation des produits des activités ordinaires de PK S.E.C. liés aux distributeurs de papier et des produits des activités ordinaires connexes. PK S.E.C. a inscrit un ajustement transitoire de 6,3 M\$ dans le déficit visant à réduire le solde lié aux distributeurs de papier, comptabilisé dans les autres actifs non courants au 31 décembre 2017. La partie revenant à PTKP de l'ajustement transitoire de PK S.E.C. s'élève à 0,7 M\$ après impôt et a été comptabilisée dans le déficit de PTKP au 1^{er} janvier 2018. Se reporter à l'état des variations des capitaux propres, à la page 3, qui présente le total des capitaux propres retraité au 1^{er} janvier 2018.

PK S.E.C. a adopté IFRS 16 *Contrats de location*, le 1^{er} janvier 2019, selon la méthode rétrospective globale. L'adoption de cette norme ne devrait pas avoir une incidence significative sur les états financiers de PK S.E.C. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative reflétant les paiements locatifs futurs pour presque tous les contrats de location. On s'attend à ce que l'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative aient une incidence significative sur l'état consolidé de la situation financière. On s'attend également à un changement de présentation de l'état consolidé du résultat global et à une augmentation du BAIIA ajusté, tandis qu'il ne devrait pas y avoir d'incidence importante sur le résultat net ou les flux de trésorerie. PK S.E.C. devrait comptabiliser un ajustement transitoire au 1^{er} janvier 2019, lors de l'adoption d'IFRS 16. Par conséquent, PTKP devrait comptabiliser une partie de l'ajustement transitoire de PK S.E.C. au 1^{er} janvier 2019.

5. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des présents états financiers conformément aux IFRS impose le recours à des estimations et à des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif présentés dans les états financiers et les informations sur les éventualités aux dates de clôture, ainsi que les montants présentés des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Sur une base régulière et en tenant compte des informations disponibles, la direction évalue ses estimations et ses jugements, y compris ceux concernant la juste valeur et les méthodes comptables. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les ajustements nécessaires, le cas échéant, sont pris en compte dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils sont effectués.

Méthode de la mise en équivalence

La société applique la méthode de la mise en équivalence à sa participation dans PK S.E.C. La décision de recourir à la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser une participation, particulièrement lorsque le pourcentage de participation est inférieur à 20 %, découle d'une évaluation de faits et circonstances et nécessite, en fin de compte, beaucoup de jugement. Dans le cadre de sa révision des conventions, la direction a évalué les droits de la société. Compte tenu du fait que la société occupe trois des neuf sièges du conseil d'administration de PKGP Inc. (« PKGP »), la direction a conclu que la société est en mesure d'exercer une influence notable sur PK S.E.C.

Test de dépréciation

En raison des prix de la pâte, qui demeurent élevés, et des taux de change défavorables, la société a soumis sa participation dans une entreprise associée à un test de dépréciation au 31 décembre 2018. Au 31 décembre 2018, aucune perte de valeur n'avait été décelée. Des informations supplémentaires sont présentées à la note 6.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Parts de société en commandite

Le 13 décembre 2012, dans le cadre de l'émission de parts de société en commandite à PTKP, la convention de société en commandite a été modifiée afin d'exiger que PK S.E.C., sous réserve de l'observation des obligations contractuelles et des lois applicables, verse des distributions à ses commanditaires d'un montant qui permette à PTKP de s'acquitter de son obligation d'effectuer des paiements au titre de l'impôt fédéral et provincial (la « distribution à des fins fiscales »). Chaque commanditaire a droit à sa quote-part de la distribution effectuée à l'égard de chaque exercice à des fins fiscales.

Impôt sur le résultat

La société n'a pas comptabilisé à la date d'acquisition les actifs ou les passifs d'impôt différé liés aux écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs de PK S.E.C. Par conséquent, la société suit de près les écarts temporaires qui ont fait l'objet de l'exemption relative à la comptabilisation initiale et comptabilise les écarts temporaires nouvellement établis au fur et à mesure qu'ils se produisent. L'établissement des écarts temporaires faisant l'objet de l'exemption relative à la comptabilisation initiale nécessite une part importante de jugement.

6. Participation dans une entreprise associée

Le tableau qui suit présente la variation de la valeur comptable de cette participation :

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Solde à l'ouverture	98 674	117 349
Partie du changement de méthode comptable de PK S.E.C. qui revient à PTKP (note 4)	(1 010)	-
Participation dans une entreprise associée	2 040	1 772
Quote-part du résultat	7 208	2 448
Dotations à l'amortissement de l'augmentation de la juste valeur	(5 818)	(5 888)
Quote-part des autres éléments du résultat global	8 878	(9 202)
Profit de dilution	196	190
Distribution à des fins fiscales	(309)	(1 395)
Distributions de parts de société en commandite	(6 716)	(6 600)
Solde à la clôture	<u>103 143</u>	<u>98 674</u>

La quote-part du résultat mis en équivalence se compose des éléments suivants :

	2018	2017
	\$	\$
Quote-part du résultat	7 208	2 448
Dotations à l'amortissement de l'augmentation de la juste valeur	(5 818)	(5 888)
	<u>1 390</u>	<u>(3 440)</u>

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Les tableaux qui suivent résument l'information financière relative aux actifs, aux passifs, aux produits des activités ordinaires et au résultat net de PK S.E.C., entreprise dans laquelle la société détenait une participation de 15,8 % au 31 décembre 2018 (16,0 % au 31 décembre 2017). L'information financière provient des états financiers consolidés de PK S.E.C. pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Les actifs et les passifs présentés tiennent compte des ajustements de juste valeur apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs de l'entreprise associée lors de l'acquisition.

	31 décembre 2018		
	Selon la méthode comptable de PK S.E.C.	Augmentation de la juste valeur	Selon la méthode comptable de PTKP
	\$	\$	\$
Actifs courants	507 871	-	507 871
Actifs non courants	997 039	466 047	1 463 086
Passifs attribuables à des parties autres que les porteurs de parts	997 853	-	997 853
Passifs liés aux parts de société en commandite	116 524	-	116 524
Actif net	390 533		
	Exercice clos le 31 décembre 2018		
	\$		
Produits des activités ordinaires	1 370 432		
Résultat net	45 406		
Autres éléments du résultat global	50 505		
Total du résultat global	95 911		
	31 décembre 2017		
	Selon la méthode comptable de PK S.E.C.	Augmentation de la juste valeur	Selon la méthode comptable de PTKP
	\$	\$	\$
Actifs courants	324 967	-	324 967
Actifs non courants	974 788	497 088	1 471 876
Passifs attribuables à des parties autres que les porteurs de parts	815 861	-	815 861
Passifs liés aux parts de société en commandite	160 309	-	160 309
Actif net	323 585		
	Exercice clos le 31 décembre 2017		
	\$		
Produits des activités ordinaires	1 280 014		
Résultat net	15 258		
Autres éléments de la perte globale	(52 088)		
Total du résultat global	(36 830)		

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la quote-part des capitaux propres de PK S.E.C. revenant à PTKP et la participation comptabilisée dans PTKP :

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Capitaux propres consolidés de PK S.E.C.	390 533	323 585
Rajouter la valeur à la constitution du passif lié aux parts de société en commandite	118 562	118 562
Moins les capitaux propres attribuables à Kruger Inc. et à PKGP	(353 030)	(295 622)
Capitaux propres attribuables à PTKP	156 065	146 525
Participation dans une entreprise associée comptabilisée dans PTKP	103 143	98 674
Écart de rapprochement	52 922	47 851
Éléments de rapprochement depuis la constitution :		
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	(11 110)	(11 110)
Dotation à l'amortissement de l'augmentation de la juste valeur	37 447	31 629
Écarts de conversion liés à l'augmentation de la juste valeur	(3 926)	(3 066)
Distributions à des fins fiscales	3 875	3 566
Profit sur l'exercice de l'option de surallocation	(375)	(375)
Profit de dilution	(989)	(793)
Perte de valeur de la participation dans une entreprise associée	28 000	28 000
	-	-

En raison de sa participation dans PK S.E.C., la responsabilité de PTKP à l'égard des dettes et des autres obligations se limite à son apport en capital dans PK S.E.C.

Le 15 janvier 2018, le 16 avril 2018, le 16 juillet 2018 et le 15 octobre 2018, dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes de la société (« RRD »), les distributions reçues par les actionnaires ont été utilisées pour l'acquisition de 196 294 parts additionnelles de PK S.E.C. pour un produit de 2,0 M\$ (note 8).

Test de dépréciation

En raison des prix de la pâte, qui demeurent élevés, et des taux de change défavorables, la société a soumis sa participation dans une entreprise associée à un test de dépréciation au 31 décembre 2018. Au 31 décembre 2018, aucune perte de valeur n'avait été décelée. La valeur recouvrable de la participation dans une entreprise associée a été déterminée à partir des meilleures estimations de la direction de la juste valeur diminuée des coûts de cession. L'estimation de la juste valeur a été fondée sur la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs prévus devant être obtenus de PK S.E.C., au moyen d'un taux d'actualisation de 10,75 % et d'un taux de croissance final de 2,0 %. Une augmentation/diminution de 0,5 % du taux d'actualisation aurait entraîné une diminution/augmentation de la valeur recouvrable respectivement de 13,0 M\$ et de 14,7 M\$. Une augmentation/diminution de 1,0 % du taux de croissance final aurait entraîné une augmentation/diminution de la valeur recouvrable respectivement de 1,0 M\$ et de 1,1 M\$.

7. Impôt sur le résultat

La société est assujettie à l'impôt sur sa part du résultat imposable de PK S.E.C. Elle n'a pas comptabilisé à la date d'acquisition les actifs et les passifs d'impôt différé liés aux écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs de PK S.E.C. Par conséquent, la société suit de près les écarts temporaires qui ont fait l'objet de l'exemption relative à la comptabilisation initiale, et comptabilise les écarts temporaires nouvellement établis au fur et à mesure qu'ils se produisent.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente les principaux éléments de l'impôt sur le résultat comptabilisés à l'état du résultat global :

	2018	2017
	\$	\$
Charge d'impôt exigible	75	289
Charge d'impôt différé	1 684	1 902
	1 759	2 191

Le tableau qui suit présente en détail la charge d'impôt sur le résultat :

	2018	2017
	\$	\$
Impôt au taux prévu par la loi de 26 %	412	(845)
Écarts permanents et autres	64	(5)
Profit de dilution	(51)	(49)
Résultat imposé entre les mains des filiales	593	145
Réalisation d'avantages fiscaux non comptabilisés auparavant	1 895	1 748
Changement de méthode comptable appliquée à la participation dans une entreprise associée	(1 154)	1 197
	1 759	2 191

Le tableau qui suit présente les composantes du passif d'impôt différé :

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Passif (actif) d'impôt différé		
Prestations de retraite	(253)	(540)
Frais financiers différés	(23)	(46)
Immobilisations corporelles	5 995	4 970
Autres	(1 117)	(2 901)
	4 602	1 483

Le tableau qui suit présente une analyse du passif d'impôt différé :

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Passif d'impôt différé devant être réalisé dans plus de 12 mois	4 602	1 483
	4 602	1 483

Outre ces éléments, la société dispose d'un actif d'impôt différé de 3,7 M\$ (5,1 M\$ au 31 décembre 2017) lié à la participation dans une entreprise associée, qui n'a pas été comptabilisé dans les états financiers.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Le tableau qui suit présente la variation du passif d'impôt différé :

	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
	\$	\$
Solde à l'ouverture	1 483	893
Montant imputé à la perte nette	1 684	1 902
Montant imputé aux autres éléments du résultat global – réévaluation des écarts de conversion	647	(564)
Montant imputé aux autres éléments du résultat global – réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	420	(173)
Montant imputé aux autres éléments du résultat global – réévaluation des prestations de retraite	368	(575)
	4 602	1 483

Le 13 décembre 2012, dans le cadre de l'émission de parts de société en commandite en faveur de PTKP, la convention de société en commandite a été modifiée afin d'exiger de PK S.E.C., sous réserve de conformité avec les obligations contractuelles et les lois applicables, qu'elle verse des distributions à ses commanditaires d'un montant suffisant pour permettre à PTKP de s'acquitter de son obligation de paiement de l'impôt sur le résultat fédéral et provincial (la « distribution à des fins fiscales »). Chaque commanditaire a droit à sa quote-part de la distribution à des fins fiscales de chaque exercice.

Le 28 février 2018, PTKP a reçu une distribution à des fins fiscales de 0,3 M\$ de PK S.E.C. visant à régler ses obligations d'impôt fédéral et provincial pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. La distribution à des fins fiscales a aussi servi à régler les avances consenties à PTKP qui avaient été comptabilisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017. L'excédent de l'avance sur la part de la distribution à des fins fiscales revenant à PTKP, de 0,7 M\$, a été payé par PTKP à PK S.E.C. au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Les avances, qui s'élèvent à 0,3 M\$, sont remboursables par PTKP et payables à la société en commandite au plus tard le 31 mars 2020.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, conformément aux dispositions relatives aux distributions à des fins fiscales définies dans la convention de société en commandite, PTKP a reçu de PK S.E.C. une avance de 0,3 M\$ destinée au paiement des acomptes provisionnels mensuels. L'avance ne porte pas intérêt, est sans recours et sera en partie réglée lorsque la distribution à des fins fiscales sera déclarée.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

8. Dividendes

Pour les exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017, la société a versé à ses actionnaires un dividende trimestriel de 0,18 \$ par action ordinaire. En vertu du régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») de la société, une partie du dividende a été réinvestie par les actionnaires, donnant lieu à l'émission d'actions ordinaires de la société. Le produit a servi à l'acquisition de parts additionnelles de PK S.E.C. Les dividendes versés, les actions ordinaires supplémentaires émises au prix de l'action et le produit brut s'établissent comme suit :

Date de versement du dividende	2018			
	Dividende versé \$	Prix de l'action \$	Nombre d'actions ordinaires émises	Produit brut \$
15 janvier 2018	1 658	13,50	38 122	514
16 avril 2018	1 665	10,70	47 482	508
16 juillet 2018	1 674	9,72	50 670	493
15 octobre 2018	1 683	8,74	60 020	525
	<u>6 680</u>		<u>196 294</u>	<u>2 040</u>
Date de versement du dividende	2017			
	Dividende versé \$	Prix de l'action \$	Nombre d'actions ordinaires émises	Produit brut \$
16 janvier 2017	1 636	15,25	30 162	460
17 avril 2017	1 642	15,30	29 419	450
17 juillet 2017	1 647	13,23	32 447	429
16 octobre 2017	1 653	14,81	29 287	433
	<u>6 578</u>		<u>121 315</u>	<u>1 772</u>

Le 15 janvier 2019, la société a versé à ses actionnaires un dividende de 1,7 M\$, soit 0,18 \$ par action ordinaire. En vertu du RRD de la société, une partie du dividende a été réinvestie par les actionnaires, donnant lieu à l'émission de 65 308 actions ordinaires au prix de 8,36 \$.

Après le 31 décembre 2018, la société a déclaré à ses actionnaires un dividende de 0,18 \$ par action ordinaire devant être versé le 15 avril 2019.

Le RRD et le réinvestissement par Kruger des distributions reçues de PK S.E.C. dans des parts de cette dernière ont généré un profit de dilution de 0,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (0,2 M\$ en 2017).

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

9. Produit (charge) d'impôt lié aux autres éléments du résultat global

Le tableau suivant présente le produit (la charge) d'impôt lié aux autres éléments du résultat global :

	2018	2017
	\$	\$
Éléments qui ne seront pas reclassés en perte nette :		
Réévaluation des prestations de retraite	2 702	(4 421)
Produit (charge) d'impôt	(368)	575
Déduction faite du produit (de la charge) d'impôt	2 334	(3 846)
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	1 196	(443)
Produit (charge) d'impôt	(420)	173
Déduction faite du produit (de la charge) d'impôt	776	(270)
Écarts de conversion	4 980	(4 338)
Produit (charge) d'impôt	(647)	564
Déduction faite du produit (de la charge) d'impôt	4 333	(3 774)
Total des autres éléments du résultat global de l'exercice	7 443	(7 890)

10. Dépendance économique

La société a été créée dans le but d'acquérir une participation dans la société en commandite et ses activités se limitent à la détention de cette participation, laquelle est comptabilisée comme une participation dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence. Par conséquent, la société a une dépendance économique envers la société en commandite et est exposée à l'ensemble des risques liés aux activités de la société en commandite, notamment le risque de liquidité.

11. Fonds de roulement hors trésorerie

La variation des éléments du fonds de roulement hors trésorerie, telle qu'elle est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, s'établit comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Diminution (augmentation) des créances sur la société en commandite	(269)	426
Augmentation de l'impôt sur le résultat	321	-
Augmentation (diminution) des dettes envers la société en commandite	(52)	52
	-	478

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

12. Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Le tableau suivant présente la variation des activités de financement figurant au tableau des flux de trésorerie :

	Dividendes à payer \$	Actions ordinaires \$	Total \$
Au 1^{er} janvier 2017	1 636	13 176	14 812
Dividendes versés	(6 578)	1 772	(4 806)
Dividendes déclarés	6 600	-	6 600
Ajustement de la juste valeur	-	66	66
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Au 31 décembre 2017	1 658	15 014	16 672
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Dividendes versés	(6 680)	2 040	(4 640)
Dividendes déclarés	6 716	-	6 716
Ajustement de la juste valeur	-	36	36
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Au 31 décembre 2018	1 694	17 090	18 784
	<hr/>	<hr/>	<hr/>